

CORRESPONDANCE ROMAINE



On sait avec quelle facilité les dévotions nouvelles s'introduisent dans l'esprit et la pratique des fidèles, mais on sait aussi avec quelle sage prudence l'Eglise leur donne droit de cité dans la sainte liturgie. Nous en avons une preuve manifeste dans la dévotion au Sacré-Coeur, dévotion des derniers temps, mais qui a mis près de deux siècles pour arriver par étapes successives à son complet épanouissement. Comme si cette magnifique dévotion ne suffisait plus aux fidèles, ils ont voulu chercher autre chose et ont inventé le Coeur Eucharistique de Notre-Seigneur. Cette pratique a fini par obtenir droit de cité, et des indulgences lui ont été attachées par Léon XIII et Pie X. D'autres dévotions surgissent, et avec l'espoir qu'elles obtiendront de l'autorité ecclésiastique la même bienveillance que les précédentes. On sait que M. Dupont, appelé le saint homme de Tours, avait une grande dévotion pour la sainte face de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il en avait une reproduction dans son cabinet, faisait constamment brûler une lampe devant elle; et en oignant de l'huile de cette lampe les malades qui se présentaient à lui, souvent les guérissait ou au moins les soulageait. C'était si connu, que son cabinet ne désemplissait pas, et on écrivait des volumes si l'on voulait raconter toutes les faveurs miraculeuses qui se sont produites devant cette face bénie. C'est grâce à M. Dupont que le culte de la sainte face s'est propagé en France et à l'étranger et y a eu un grand développement. Tablant sur cette dévotion, qui était strictement privée, des prêtres du diocèse de Tours, désireux de se consacrer à ce culte, voulurent se former en congrégation religieuse sous le nom de prêtres de la Sainte-Face. L'archevêque de Tours leur donna l'érection canonique, ap-